

L'activité sera lancée le 1er novembre prochain

Les ex-Allais créent leur chantier naval

Ils travaillent sur le projet depuis janvier dernier. Dix anciens salariés des Chantiers Allais viennent de créer leur société coopérative. Le Chantier naval et industriel de la côte d'Albâtre sera également spécialisé dans l'aluminium et l'inox. L'activité démarrera le 1er novembre.

Les statuts seront finalisés dans la semaine et ils attendent le feu vert pour déposer les fonds à la banque. Dix anciens salariés des Chantiers Allais, le dernier chantier naval de Dieppe fermé fin 2010, viennent de créer leur entreprise. Son nom ? Cnica comme Chantier naval et industriel de la côte d'Albâtre. Son logo ? Un « c » majuscule traversé par un bateau. « Nous espérons démarrer l'activité en novembre prochain », confie Hervé Gille, l'un des associés.

Spécialisé dans l'inox et l'aluminium

Pour le moment, l'heure est encore aux démarches administratives et surtout à la prospection. « Nous avons plusieurs contacts pour faire de la sous-traitance pour d'autres chantiers et nous espérons pouvoir nous positionner lorsque le parc éolien offshore sera lancé afin de construire de petits bateaux qui serviront à la maintenance du parc », poursuit Hervé Gille sans vouloir en dévoiler davantage, « car rien n'est encore acté ».

Seule certitude, Cnica sera spécialisé dans la construction et la réparation navale ainsi que dans tout ce qui touche à l'industrie aluminium et inox. « Un particulier qui souhaite une rambarde en inox, par exemple, pourra nous solliciter » précise Jean-Denis Lissillour.

C'est au lendemain de leur licenciement, en janvier dernier (lire ci-dessous), que les dix



Les associés de Cnica, chantier naval et industriel de la côte d'Albâtre, espèrent bien que dans les mois à venir la charpente servira à mettre à l'eau des bateaux sortis de leurs ateliers.

hommes ont eu l'idée de s'associer pour monter une Scop, société coopérative de production. Lorsque François Allais leur a annoncé le départ de son chantier naval pour Cherbourg, ils n'ont pas voulu le suivre. Mais ils n'ont pas voulu, non plus, se

résigner. « Nous trouvions dommage que nos savoir-faire disparaissent ou soient éparpillés. Nous connaissons notre potentiel, d'ailleurs les trois dernières années, nous travaillions quasiment en autonomie aux Chantiers Allais » assure Hervé Gille.

Mais pour monter une nouvelle entreprise, il leur fallait tous les corps de métiers : soudeur, chaudronnier, mécanicien, menuisier, monteur, stratifieur, électricien... Hervé Gille a fait le tour des ateliers Allais : sur les vingt-trois salariés, dix étaient partants.

Le chiffre aurait même pu monter jusqu'à quinze, « mais nous nous sommes limités à dix car il nous faut pouvoir vivre de ce chantier. Et dans un premier temps, cela nous paraît plus raisonnable », soulignent les associés pour lesquels le statut de Scop s'est imposé comme une évidence : « Nous ne voulons pas revivre l'expérience des Chantiers Allais, être dans le rapport patron-salariés. Et puis en étant tous associés, l'implication

de chacun sera évidemment plus grande » explique Luc Crette.

Bateaux de 20 mètres maxi

Le choix de leur activité s'est porté sur la construction de bateaux de vingt mètres maximum et la relance de l'industrie aluminium et inox car « du temps des Chantiers Allais, il y avait une partie industrie qui tournait plutôt bien, mais l'entreprise l'avait laisser tomber au profit des constructions pour le groupe Bourbon, gros client d'Allais », confie Hervé Gille.

Au niveau local, la première a les soutenir a été la députée Sandrine Hurel. Puis il y a eu Ludovic Petit de l'agglomération Dieppe-Maritime, Dominique Bouffard d'Altedia, sous-traitant de la Maison de l'emploi, et Guillaume Guesdon de l'Urscop, l'Union régionale des sociétés coopératives de production. Les salariés sont également soutenus par la mairie de Martin-Eglise qui met une salle de réunion à leur disposition.

Reste désormais à convaincre les partenaires pour décrocher les contrats. Ce à quoi s'attendent aujourd'hui les dix associés. Et pour mettre toutes les chances de leur côté, la société vient d'intégrer Dieppe navals et Dieppe Méca Energie, deux groupements d'entreprises de la région dieppoise.

M. DS.

■ Pratique : Pour tous renseignements supplémentaires, Cnica, tél. 06 25 73 53 43 ou 06 71 95 57 81. Par courriel : www.cnica@free.fr

Chantiers Allais

Le dernier bateau mis à l'eau en octobre 2010

Les dix salariés à l'origine de la création de la Scop étaient tous des ouvriers qualifiés des chantiers Allais. En octobre 2010, ils avaient mis leur dernier bateau à l'eau, un gros pincement au cœur. Il s'agissait d'un surfer.

Depuis plusieurs années en effet, les Chantiers Allais s'étaient spécialisés dans la construction de ces navires conçus notamment pour approvisionner les plates-formes pétrolières, commandés par le groupe Bourbon. Depuis la création du chantier naval dieppois, en 1985, 180 à 200 bateaux étaient ainsi sortis de ses ateliers. Mais en 2005, François Allais, patron, a besoin de nouveaux locaux pour développer son activité. Faute de structures existantes à Dieppe, c'est à Cherbourg qu'il choisit d'installer une nouvelle société, MSI Solution, sur l'ancien site d'Alstom.

A Dieppe, si l'activité se poursuit dans les ateliers des Chantiers Allais, elle rétrécit comme peau de chagrin d'année en année. Jusqu'à la fermeture définitive de l'entreprise en 2010. Entre Cherbourg et Dieppe, le cœur de François Allais n'aura



Les chantiers Allais étaient spécialisés dans la construction de Surfer dont le dernier a été mis à l'eau en octobre 2010. La nouvelle Scop veut se positionner pour la construction de petites unités qui serviraient à la maintenance de du parc éolien offshore prévu au large de Dieppe.

donc pas basculé longtemps. Lors de la fermeture des Chantiers, nombreux ont été ceux à

regretter la disparition « d'un fleuron de la construction navale ». Aujourd'hui, les dix

anciens salariés d'Allais nouvellement associés espèrent bien faire revivre ce savoir-faire.

Cnica en bref

Cnica, Chantier naval et industriel de la côte d'Albâtre, lancera officiellement son activité sur le port de Dieppe le 1er novembre prochain.

Elle est composée de dix associés, tous anciens salariés des Chantiers Allais : Martial Lefrançois chaudronnier monteur, Benoit Blondeau mécanicien, David Hébert chaudronnier monteur, Hervé Gille soudeur, Christophe Legagneur chaudronnier, Christophe Lainé stratifieur, Jean-Denis Lissillour chaudronnier monteur, Luc Crette menuisier, Puy Leng électricien et un dernier qui ne souhaite pas, pour le moment, donner son nom.

Chacun a investi la somme de 5 000 euros, soit 50 000 euros qui leur permettront dans un premier temps d'acheter du matériel, de payer les assurances et le loyer des locaux.

Qu'est-ce qu'une Scop ?

Juridiquement, une Scop est une société coopérative de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir.

Dans une Scop, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise. Mais celui-ci est élu par les salariés associés.

Le partage du profit est équitable : une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ; une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ; une part pour les réserves de l'entreprise.

Les réserves, impartageables et définitives – en moyenne 40 à 45 % du résultat – vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité. Les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital, mais à leur départ, celui-ci leur est remboursé sans plus-value.